

*Les Masters de Centrale Lille sont des Masters 2. Il est indispensable d'être titulaire d'un diplôme Master de niveau 1, ou équivalent, pour pouvoir y postuler.*

La procédure générale est la suivante :

**1- Candidatures :**

La démarche pour candidater diffère selon votre situation :

- *Vous êtes étranger et votre établissement d'origine a signé une convention de partenariat avec Centrale Lille :*  
Vous devez alors vous rapprocher de votre service des Relations Internationales pour qu'il vous confirme l'existence d'une telle convention. Ce service vous indiquera les démarches à effectuer.
- *Vous êtes étranger, votre établissement d'origine n'a pas signé de convention de partenariat avec Centrale Lille, mais votre pays d'origine a ratifié la charte Campus France :*  
Vous devez alors candidater via le site suivant et suivre les consignes indiquées : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance>  
Votre candidature devra être finalisée en ligne pour le **31 mars 2017** au plus tard.  
Toute candidature directe communiquée à l'établissement qui aurait dû passer par Campus France sera rejetée.
- *Dans les autres cas :*  
Vous trouverez sur la page précédente le dossier de candidature au Master visé. Vous devez le télécharger, le remplir en ligne, l'imprimer, et collecter les pièces justificatives demandées (copies).  
Le tout doit être envoyé par voie postale pour le **15 mai 2017**, date de rigueur, à :

*Centrale Lille  
Dossier de candidature Master 2 – Pôle scolarité  
Cité Scientifique – CS 20048  
59651 Villeneuve d'Ascq Cedex – France*

**2- Sélection des candidatures :**

Une commission au sein de Centrale Lille étudiera les dossiers de candidature et déterminera les candidats admis à s'inscrire courant juin 2017.

Les candidats non retenus seront informés par écrit début juillet 2017.

Les candidats retenus recevront une lettre d'invitation à s'inscrire administrativement ainsi que toutes les informations nécessaires début juillet 2017.